



Les enjeux culturels de la société de l'information

Claude Poissenot

► **To cite this version:**

| Claude Poissenot. Les enjeux culturels de la société de l'information. Apr 2005. sic_00001449

HAL Id: sic_00001449

https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00001449

Submitted on 13 May 2005

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Claude Poissenot

IUT Nancy-Charlemagne, Nancy2
URSIDOC/DOCSI, ENSSIB/Lyon 1
2ter boulevard Charlemagne
54 000 Nancy
France
Tél : 03.83.91.31.67
Mel : poisseno@univ-nancy2.fr

Les enjeux culturels de la société de l'information

Résumé : Comment penser la diffusion des technologies de l'information ? Nous souhaitons contribuer à une réflexion qui replace les évolutions technologiques dans leur environnement social et culturel. La société de l'information se développe dans un contexte historique qui distingue notre société d'autres qui l'ont précédée. La hiérarchisation sociale s'accompagne d'une place importante accordée à la fois aux appartenances sociales mais aussi à la définition d'un individu autonome. Nous montrons comment Internet se combine avec chacun de ces enjeux. Le succès de certaines technologies et de certains sites web plonge ses racines dans leur capacité à permettre aux individus de satisfaire aux différentes facettes de l'identité des individus telles qu'elles s'imposent dans les sociétés occidentales contemporaines.

Mots clés : Internet, Société de l'information, Sociologie, Culture, Individu.

Les réflexions sur l'information numérique accorde une large place à la dimension technique : quelles sont les possibilités offertes par les technologies actuelles ou envisagées ? Quel format est le plus approprié pour les nouvelles technologies ? Comment peut-on exploiter les informations numérisées ? Parfois les questions s'étendent jusqu'aux conséquences économiques ou juridiques : comment la production et la diffusion d'information numérique peuvent-elles devenir des activités économiquement viables ? Comment défendre le droit d'auteur face aux nouveaux modes de diffusions de l'information ? Toutes ces questions (dont certaines seront traitées dans ce colloque) offrent l'avantage de penser des aspects essentiels de notre environnement technique immédiat. Dans notre communication, nous voudrions pourtant porter l'accent sur la dimension sociologique ou anthropologique de cette évolution qui voit la multiplication d'information numérique.

Plus précisément, nous souhaitons réfléchir sur la manière dont les technologies numériques s'articulent avec la structuration actuelle de nos sociétés. La technologie ne grandit pas dans un vide social. Elle prend place dans une société marquée par sa propre histoire et prise dans des évolutions. Afin de montrer la fécondité du point de vue sociologique pour l'étude de la société de l'information, je propose de partir d'une analyse des sociétés occidentales (ou en cours d'occidentalisation) selon laquelle elles sont structurées de trois manières qui coexistent :

- la hiérarchie sociale : les rapports entre les groupes sociaux ne sont pas exempts de rapports de domination. Quelle place l'information numérique occupe-t-elle dans la production et reproduction de cette hiérarchie ?
- la conscience collective : la vie sociale ne se limite pas aux rapports de domination. Nous appartenons à une société, à certains des groupes qui la composent. Comment l'information numérique favorise-t-elle cet « être avec » ?
- l'identité personnelle : nos sociétés sont aujourd'hui composées d'individus qui se pensent comme tels¹. Chacun doit désormais « être soi-même ». Quel rôle joue l'information numérique dans la « production » de ces individus ?

Pour chacun de ces niveaux d'analyse, nous verrons quelques exemples d'articulation entre technologie numérique et enjeux sociaux. Nous chercherons à nous référer à une seule technologie de façon à conserver une homogénéité dans le domaine d'observation. Cela permettra également de montrer comment une même technologie entre en résonance avec une pluralité d'aspects caractéristiques d'une même société. Nous nous focaliserons sur le web à la fois comme outil d'information (le web) mais aussi d'expression (la messagerie).

Information numérique et hiérarchie sociale

La diffusion des technologies numériques suit les contours de la hiérarchie sociale. En France, les ordinateurs et Internet se sont répandus en concernant d'abord les catégories sociales les plus fortunées et les plus diplômées. Les disparités régionales résultent largement de ces deux critères de diffusion : la région parisienne depuis plusieurs années est mieux équipée que les autres régions françaises. L'usage et le goût pour ces technologies supposent les ressources économiques pour s'équiper ainsi que la formation qui fournit plus particulièrement les compétences, l'aisance et l'intérêt pour ces outils.

La maîtrise même de cette technologie entre dans le jeu de différenciation, hiérarchisation sociale. La « fracture numérique » apparaît comme un nouveau visage pris par la domination. Elle n'est pas la cause des inégalités sociales mais bien la conséquence : c'est parce que l'information numérique est produite, manipulée, appropriée d'abord par les catégories sociales dominantes qu'il existe des inégalités dans sa distribution entre les catégories et non

¹ « En devenant « la cellule de base de la société », l'individu est d'abord défini par sa liberté, par la reconnaissance sociale de son droit à appartenir et désappartenir à tels ou tels groupes ». F. de Singly, *Les uns avec les autres : quand l'individualisme crée du lien*, Paris, A. Colin, 2003, p. 77.

parce que l'information numérique est inégalement distribuée qu'il existe des inégalités sociales. Le thème de la « fracture numérique » ne fait que signifier la domination existante. L'idée selon laquelle l'abolition de cette fracture serait le premier moment d'une disparition des inégalités sociales relève de l'illusion. Pour autant, ne pas lutter contre la « fracture numérique » aura pour première conséquence de maintenir les conditions de la domination existantes.

Si on s'intéresse aux relations non plus à l'intérieur des pays occidentaux mais entre ceux-ci et les pays dits « en voie de développement » on peut parvenir à une conclusion semblable. Ces pays sont « en retard » car les autres ont imposé leur technologie à un point tel qu'elle est devenue un critère d'évaluation du « développement » comme l'alphabétisation avait été imposée précédemment.

Mais la question de l'information numérique ne se réduit pas à celle de son accès (ou non). La nature même de l'information et du contexte dans lequel elle apparaît peut entrer dans la processus de différenciation, hiérarchisation sociale. Les sites web font l'objet d'appréciations formelles et informelles qui leur confèrent leur valeur relative. Le sujet dont ils traitent, la manière dont ils le traitent sélectionnent ceux qui le jugeront favorablement en suivant d'assez près les contours de la hiérarchie sociale. Par exemple, les visiteurs du site Gallica de la BNF se recrutent particulièrement chez les cadres et professions intellectuelles supérieures. Le service offert (accès à des collections patrimoniales) et l'institution qui le propose (ancienne et prestigieuse) favorisent les visites de catégories de population qui se sentent proches de l'un comme de l'autre. Le web ne fait pas disparaître la hiérarchie sociale, même s'il peut en donner l'illusion en donnant accès assez largement à une pluralité d'informations. La technologie seule ne décide pas des compétences nécessaires pour l'utiliser ni de l'envie ou non de s'informer sur tous les sujets. Elle se mêle aux jeux de différenciation sociale en proposant de nouveaux supports à la production de la hiérarchie sociale. La société de l'information ne signifie pas l'abolition des hiérarchies sociales tout au plus son avènement se traduit-il par une modification du rapport entre les dominants : ceux qui avaient bâti leur suprématie sur les anciennes technologies (livre, presse écrite) voient leur influence reculer au profit des nouveaux qui ont su imposer ce nouvel outil. On remarque ainsi que la montée en puissance de l'information numérique intervient de façon concomitante à la remise en cause de la suprématie des « humanités » dans le système d'enseignement français. Les tenants de ces dernières ont perdu la faculté d'imposer leur contenu car une nouvelle technologie d'information s'est imposée.

A l'instar des autres, les technologies de l'information s'imposent et se développent en s'appuyant sur les modalités de construction de la hiérarchie sociale. Elles ne sont pas « neutres » en ce qu'elles ont réussi à s'imposer grâce à leur faculté à enrôler des fractions dominantes en leur offrant un nouveau support pour leur domination.

Quelle culture commune ?

Les sociétés ne se caractérisent pas seulement par les formes de hiérarchie qui s'y développent. On peut aussi définir une société comme un ensemble de croyances partagées et de références communes. Les individus qui vivent ensemble construisent leur cohésion quand ils ont en commun des significations, des évidences. Celles-ci se transmettent par l'intermédiaire des technologies disponibles à chaque époque. Qu'il s'agisse de la parole, du livre, de la presse, de la radio, de la télévision ou d'Internet aujourd'hui, les membres d'une même société construisent leur appartenance au travers des messages qu'ils reçoivent et transmettent. La société de l'information apparaît donc comme marquée par les nouvelles possibilités de production et d'échanges de significations.

On peut d'abord étudier comment Internet renouvelle les modes de transmission de cultures déjà existantes. Innombrables sont les institutions qui préexistaient à Internet et se sont

emparées de cette technologie afin de poursuivre leur activité. Donner accès aux collections patrimoniales grâce à leur numérisation ne modifie pas la manière dont notre société se pense. Les bibliothèques qui entrent dans cette entreprise ne font que confirmer l'importance accordée effectivement (et qui devrait peut-être être accordée) à la mémoire et l'histoire dans cette société. Dans un autre domaine, la possibilité de consulter à distance des horaires de train ou l'état de son compte bancaire conforte la place importante que notre société accorde à la mobilité et à l'argent.

Mais Internet, quand le nombre de foyers devient important, possède pour caractéristique particulière de réduire les barrières techniques d'accès à l'information. Là où la presse, la radio ou la télévision sont limitées dans leur diffusion, Internet réduit ses contraintes. De ce fait, Internet devient le lieu de confrontation ou de coexistence de cultures différentes. Sur un même sujet existent des sites web de plusieurs nationalités. Chaque univers culturel manifeste son existence à travers sa présence sur le web. Les tenants de la francophonie s'inquiètent ainsi de la place, qu'ils jugent trop réduite, des sites web en français. A l'heure d'une accessibilité accrue de références culturelles différentes, des interrogations grandissent sur la spécificité de chaque culture. Elles s'inscrivent dans des questionnements plus larges qui concernent aussi la musique, le cinéma ou la littérature². Que devient la culture française quand les références anglo-saxonnes, notamment, deviennent si présentes parmi ceux qui en sont les détenteurs et donc aussi les agents transmetteurs ? Comment nous racontons-nous ? Qui sommes-nous collectivement ? Quels sont les supports de notre identité, de notre conscience collective ?

Internet apparaît comme un instrument de plus dans le processus de mondialisation des cultures. C'est une technologie occidentale qui contribue à la diffusion des références dont elle est issue. Elle le fait en permettant la mise à disposition massive d'ouvrages numérisés : c'est le projet de Google de puiser dans les collections de bibliothèques anglaises et américaines 15 millions d'ouvrages³. De façon beaucoup plus insidieuse, la technologie peut promouvoir des références occidentales à travers la manière dont les documents sont structurés. Les notions de « web sémantique » ou d' « ontologies » ont pour objectif de faciliter la recherche d'information en opérant une sorte de traduction des documents disponibles à travers une sorte de thésaurus⁴. Cette manière de procéder qui possède peut-être une certaine efficacité à l'intérieur d'un univers culturel (anglo-saxon) trouve ses limites dans sa difficulté à faire exister des notions qui lui sont étrangères : c'est par exemple le cas pour la médecine occidentale qui rencontre des difficultés à penser autrement qu'à travers ses propres catégories de pensée et risque de négliger les autres savoirs accumulés dans d'autres univers culturels. Une culture n'est pas seulement un ensemble de références mais aussi de concepts, d'outils par l'intermédiaire desquels le monde est pensé.

Penser la société de l'information demande de tenir compte de la dimension anthropologique qui est à l'œuvre. La diffusion de ces technologies peut être considérée comme une forme supplémentaire de contact entre sociétés. Mais elle rend également possible la création de nouvelles références culturelles. Elle donne la possibilité à certains individus ou groupes d'individus d'investir un nouvel espace public et d'y déposer de nouvelles significations. Le

² Une enquête non publiée réalisée à l'IUT Nancy-Charlemagne par Lylotte Lacote sur les meilleures ventes de livres entre 1984 et 2004 montre que, pour la fiction, le poids des auteurs français a diminué de plus de la moitié entre le début de la période (1984-1988) et la fin (2000-2004) : 78% contre 32%. Ce résultat montre avec éclat l'arrivée massive de références culturelles étrangères. A l'image du reste, la culture littéraire s'étend hors du cadre national en un mouvement de mondialisation qui concerne d'abord les auteurs anglo-saxons et sort rarement du cadre occidental.

³ Cf. l'article critique de J.-N. Jeanneney : « Quand Google défie l'Europe » in *Le Monde*, 23-24 janvier 2005, p. 13.

⁴ Pour une critique argumentée de ces notions, Cf. l'article collectif : R. Pédaque, « Le texte en jeu », STIC-CNRS, janvier 2005. Url : <http://rtpdoc.enssib.fr/fichiers/PSI/Theorie/Erasme-V2.doc>.

développement récent des « blog » est le résultat de la rencontre entre une technologie et une société qui accorde une place importante aux individus. Le web a rendu possible cette expression publique des individus modifiant ainsi la manière dont notre société se raconte : nous formons un agrégat de personnes qui se pensent certes à partir de références communes mais aussi à partir de leur propre histoire et perception de l'existence. C'est la multiplication des décisions individuelles qui conduisent à façonner la technologie et au-delà à modeler un trait culturel de nos sociétés.

De même, le web ouvre la possibilité, jusqu'alors assez limitée, de rassembler des individus autour d'intérêts communs. Qu'il s'agisse de sport, de musique, de politique, etc., qu'il s'agisse de thèmes à audience large ou, au contraire, concernant un étroit cercle de personnes, le web donne la possibilité de mettre en commun des interrogations, des idées, des passions, etc. Il contribue à la fois à l'extension des références culturelles et aussi à la mise en relation d'individus qui ne se connaissent pas par ailleurs. Cet outil parvient particulièrement bien à segmenter les individus selon leurs centres d'intérêt et en cela parvient moins bien que d'autres médias à construire une conscience collective. Le web agrège des atomes comme il favorise la transmission et la reformulation de la culture.

L'individu moderne

Les sociétés occidentales sont progressivement marquées par la place qu'elles accordent à l'individu. Après lui avoir reconnu le statut de citoyen (c'est-à-dire comme participant à titre individuel à la vie sociale et politique et non plus comme membre d'une communauté), elles l'enjoignent de se définir lui-même. « La décomposition des ensembles sociaux et culturels fermés sur eux-mêmes (...) libère un rapport à soi-même, une conscience de liberté et de responsabilité qui était prisonnière des mécanismes institutionnels dont le rôle était d'imposer à tous des valeurs, des normes, des formes d'autorité et l'ensemble de nos représentations sociales⁵ ». Il ne suffit plus d'être défini par ses appartenances statutaires (professionnelles, familiales ou autres), il lui faut également être lui-même⁶. Les individus doivent s'inventer eux-mêmes⁷. Ils doivent affirmer et faire reconnaître leur singularité.

Cette nouvelle manière de définir l'individu entraîne des conséquences sur nombre d'aspects de l'existence. Les relations familiales et conjugales ne peuvent plus être seulement fondées sur les obligations des enfants par rapport aux parents ou de chacun des conjoints par rapport à l'autre. Il appartient à chacun (parents et conjoint) de révéler l'identité⁸ de l'autre (enfant et conjoint) et de reconnaître l'identité qu'il se donne. La relation pédagogique elle-même est aussi affectée : les élèves n'entendent plus seulement être perçus comme élève (c'est-à-dire en tant que jeune pris dans l'institution scolaire) mais aussi comme individus ayant d'autres préoccupations que scolaires⁹ et surtout ayant leur propre identité singulière.

Le web et plus généralement les NTIC doivent leur succès notamment à leur capacité à offrir des outils de construction et d'affirmation de la singularité des individus. Le téléphone portable ou la messagerie électronique sont intimement attachés à des individus. Qu'ils soient en famille, au travail, en cours, ils peuvent communiquer avec d'autres individus de façon confidentielle.

Les usages d'Internet puisent largement leur source dans ce désir de singularité des individus contemporains. C'est le cas de la messagerie mais aussi du chat ou des groupes de discussion

⁵ A. Touraine, *Un nouveau paradigme*, Paris, Fayard, 2005, p. 32.

⁶ Pour une description de cette conception actuelle de l'individu, Cf. F. de Singly, *Les uns avec les autres*, Op. Cit.

⁷ J.-C. Kaufmann (*L'invention de soi*, Paris, A. Colin, 2004) étudie de façon précise les implications de cette évolution dans la construction de l'identité des individus.

⁸ Sur ce thème, Cf. F. de Singly, *Le soi, le couple et la famille*, Paris, Nathan, 1996.

⁹ F. Dubet a développé une réflexion sur ce thème notamment dans *Le déclin de l'institution*, Paris, Le Seuil, 2002.

ou encore des sites de rencontre. Les internautes peuvent échanger de façon anonyme (ou non) avec des individus jusqu'alors inconnus et qui partagent des intérêts communs. Ils trouvent un moyen d'exposer et de faire reconnaître leur identité personnelle. L'individu moderne doit en effet être lui-même mais il doit aussi manifester sa capacité à « être avec » c'est-à-dire à être relié aux autres. Comment Internet permet de contribuer à la satisfaction de cet aspect de la définition de l'individu contemporain ? La communication à distance et (éventuellement) asynchrone offre aux internautes la possibilité de choisir le moment de leurs relations et d'entretenir des relations sans qu'elles prennent place dans le cadre d'une interaction ritualisée en face-à-face. L'individu maîtrise davantage sa présentation de soi que dans une interaction en direct. Contrairement à certains discours inquiets présentant Internet comme le repli de l'individu sur lui-même, cet outil lui offre la possibilité de lier des relations avec une diversité de personnes (succès des sites de rencontre), d'échanger des expériences ou émotions et de se mettre en scène pour les autres (blogs). Internet se constitue comme un « support¹⁰ » de l'affirmation de l'individu à l'instar d'autres tels que la télévision, les relations interpersonnelles, etc. Une enquête fine sur des collégiens¹¹ montre à quel point certains accordent une place importante à Internet dans la construction de leur identité. Mais l'enjeu individuel peut se muer en enjeu culturel (au sens anthropologique) quand les internautes ne trouvent pas d'autres sources de validation de leur identité. C'est ainsi que, dans les pays dans lesquels l'émancipation des individus (c'est-à-dire leur autonomisation par rapport à leurs communautés d'appartenance) est encore rare ou entravée (pour des questions de contrôle politique), Internet peut devenir l'objet d'une controverse autour de la définition de ce qu'est la vie sociale : quelle place doit-on accorder aux individus et aux communautés ? L'autonomie des individus est-elle acceptable ? Jusqu'où ?

Conclusion

L'entrée du monde de l'information dans l'ère du numérique coïncide avec une profonde mutation sociale. L'intégration des individus dans des institutions qui définissent les appartenances et les hiérarchies semble se décomposer. Les individus doivent se construire eux-mêmes en affirmant des appartenances et en construisant leur position dans la hiérarchie sociale. Cette concomitance rend intelligible une partie des usages observables de ces nouvelles technologies qui se caractérisent par leur souplesse. Elles sont appropriées de façon variable par les usagers dans le cadre des enjeux auxquels ils sont soumis : Quelle est ma position dans la hiérarchie sociale ? A quels groupes appartiens-je ? Qui suis-je ?

Parallèlement, c'est par le recours à ces technologies, dans les modalités qui sont les leurs, que les internautes contribuent à la production de la société qui nous entoure. A travers leurs choix, ils confèrent à notre société son visage. Ce faisant, ils remettent aussi en question les institutions qui préexistaient au développement de ces technologies. Nous le mettrons en évidence par trois exemples :

- la mise au point et la diffusion du format MP3 apparaît comme une révolution sociale autant que technologique : les individus peuvent s'affranchir totalement ou partiellement des institutions (maisons de disques, disquaires, radio) qui encadrent la musique. Ils peuvent se soustraire à la hiérarchie ainsi produite et ainsi contribuer à une remise en cause des canons de la musique. Les possibilités techniques favorisent de nouvelles formes d'échanges entre individus (messagerie et autres) et de consommation individuelle (la miniaturisation donne par exemple la possibilité de se déplacer avec sa propre et large discothèque).

¹⁰ Sur cette notion, Cf. V. Caradec, D. Martucelli (dir.), *Matériaux pour une sociologie de l'individu*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2004, pp. 21-116.

¹¹ C. Metton, « Les usages de l'Internet par les collégiens : explorer les mondes sociaux depuis le domicile » in *Réseaux*, vol. 22, n°123, 2004, pp. 61-84.

- La multiplication des sites Internet modifie l'accès et le rapport à l'information. Même s'il convient de ne pas idéaliser la situation présente, force est de constater que l'accès à l'information a été largement favorisée par Internet. Toutes les institutions qui tenaient leur position de leur rôle central dans la diffusion de l'information voient leur position menacée. Qu'il s'agisse des éditeurs, des bibliothèques ou de la presse, tous doivent désormais composer avec de nouvelles formes de diffusion de l'information qui fragilisent leur pouvoir spécifique dans l'évaluation et la hiérarchisation de l'information.
- Cette disponibilité accrue d'informations touche aussi ceux qui tiennent leur position de sa maîtrise. Médecins, enseignants ont désormais l'occasion de devoir faire face à des individus bien informés, susceptibles de remettre en cause leur discours et par delà, la légitimité de leur position.

Il existe donc des relations d'interdépendances fortes entre les technologies de l'information disponibles, les structures sociales et les individus. Penser la société de l'information consiste à ne pas la réduire aux outils techniques mais à s'interroger également sur les usages et ce qui leur donne sens et naissance.

Bibliographie :

- V. Caradec, D. Martucelli (dir.), *Matériaux pour une sociologie de l'individu*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2004.
- F. Dubet, *Le déclin de l'institution*, Paris, Le Seuil, 2002.
- J.-N. Jeanneney, « Quand Google défie l'Europe » in *Le Monde*, 23-24 janvier 2005, p. 13.
- J.-C. Kaufmann, *L'invention de soi*, Paris, A. Colin, 2004.
- C. Metton, « Les usages de l'Internet par les collégiens : explorer les mondes sociaux depuis le domicile » in *Réseaux*, vol. 22, n°123, 2004.
- R. Pédaque,
- F. de Singly, *Les uns avec les autres : quand l'individualisme crée du lien*, Paris, A. Colin, 2003.
- F. de Singly, *Le soi, le couple et la famille*, Paris, Nathan, 1996.
- A. Touraine, *Un nouveau paradigme*, Paris, Fayard, 2005.